

Monsieur

Propriétaire du domaine de 1695 à 1711



Louis de France, dauphin (1661-1611), dit le Grand dauphin
Tableau de 1688 par Hyacinthe Rigaud
© Château de Versailles



ils aîné de Louis XIV et de Marie-Thérèse d'Autriche, le dauphin Louis reçoit de son père le titre de Monsieur. Seul enfant légitime de Louis XIV parvenu à l'âge adulte et héritier présomptif de la Couronne, il reçoit une éducation très soignée et il est associé rapidement aux affaires de l'État en vue de succéder efficacement à son père. Grand amateur d'art, féru d'opéra, il a également une âme de collectionneur dont est témoin le somptueux appartement qu'il occupe à Versailles.

Il entre en possession du château de Choisy (actuellement Choisy-le-Roi, Val-de-Marne) en 1693 au décès d'Anne Marie Louise d'Orléans, dite la Grande Mademoiselle, cousine germaine de Louis XIV. Mais Louis XIV n'apprécie que modérément que son fils s'éloigne autant de Versailles. Aussi, il propose à Anne de Souvré, veuve du marquis de Louvois, d'échanger sa propriété de Meudon contre le château de Choisy et une soulte. Il offre à Monsieur la propriété pleine et entière de ce domaine plus vaste, plus magnifique et surtout plus proche de Versailles que ne l'était Choisy.

Parallèlement à l'acquisition de Meudon, il achète en décembre 1695 à Elisabeth Turpin, veuve de Michel Le Tellier les seigneuries de Chaville, Viroflay et Villacoublay ainsi que celle d'Ursine à Camille Le Tellier, fils de Louvois et les offre également à son fils.

« Monsieur [...] passa par Chaville. Il trouva la maison très petite et les jardins parfaitement beaux ; il fera meubler quelques chambres pour pouvoir y venir quelquefois faire collation. »

Journal du marquis de Dangeau, samedi 10 décembre 1695

En définitive, à la fin de l'année 1695, l'ensemble des domaines de Meudon et de Chaville, qui appartenaient au clan Le Tellier, passent dans le domaine du Roi, et permettent d'agrandir considérablement l'espace royal autour de Versailles.

Monsieur partage dès lors son temps entre le château de Versailles et son domaine privé de Meudon. Il rassemble dans ce somptueux château une importante collection d'objets d'art et de mobilier précieux. Chaville constitue alors une plaisante retraite dotée de magnifiques jardins permettant de s'isoler de la vie de cour.

Promis à un grand avenir, populaire à la Cour comme auprès du peuple, il a néanmoins souffert d'un certain désintéressement de l'Histoire auquel les critiques acerbes de Saint-Simon ne sont certainement pas étrangères.

On le connaît également sous le nom de Grand Dauphin, attribué après sa mort par opposition à son fils, le nouveau dauphin.

1 ^{er} novembre 1661	Naissance au château de Fontainebleau
1680	Mariage avec Marie-Anne de Bavière (1660-1690)
1682	Naissance de son fils Louis, duc de Bourgogne (1682-1712), père du futur Louis XV
1683	Naissance de son fils Philippe, duc d'Anjou (1683-1746), futur roi d'Espagne sous le nom de Felipe V
1686	Naissance de son fils Charles, duc de Berry (1686-1714)
1693	Il hérite du château de Choisy
Vers 1694-1695	Mariage secret avec Marie Emilie de Joly de Choin
1 ^{er} juin 1695	Louis XIV conclut avec la veuve du marquis de Louvois l'échange du domaine de Meudon contre le château de Choisy et une soulte. Il offre Meudon à son fils.
8-11 décembre 1695	Louis XIV achète les seigneuries de Chaville, Viroflay et Villacoublay à la veuve de Michel Le Tellier pour les offrir à Monsieur.
Janvier 1696	Démolition des murs séparant les domaines de Meudon et Chaville. Les travaux de réunion des deux domaines seront achevés à l'automne 1706.
14 avril 1711	Mort de la petite vérole au château de Meudon

Michel Le Tellier

Propriétaire du domaine de 1617 à 1685



Portrait de Michel Le Tellier
d'après Robert Nanteuil
© RMN (Château de Versailles) / droits réservés



Le grand-père de Michel Le Tellier acquiert la seigneurie de Chaville en 1596. Néanmoins, la présence des Le Tellier à Chaville est antérieure puisqu'ils y possédaient déjà des biens.

Lorsque son père meurt, en 1617, il lui laisse un agréable domaine augmenté de plusieurs acquisitions.

Issu de la noblesse de robe (son père était conseiller à la cour des aides, son grand-père maître des comptes), Michel Le Tellier s'illustre dans les hautes fonctions judiciaires. Remarqué par le Cardinal Mazarin pour ses capacités, celui-ci incite Louis XIII à le nommer secrétaire d'état à la Guerre quelques semaines avant sa mort (1643). Il obtient également la confiance de la régente Anne d'Autriche, confiance renforcée par sa fidélité au jeune roi Louis XIV pendant la Fronde. Plus tard, Louis XIV lui témoignera la même confiance jusqu'à la fin de sa vie, trouvant en Michel Le Tellier un serviteur digne et fidèle de la Couronne.

Il associe très tôt son fils, François-Michel, aux affaires du royaume et obtient la transmission de sa charge de secrétaire d'état à la Guerre pour son fils dès 1655 (la transmission n'est effective qu'en 1677 lorsque Michel Le Tellier devient Chancelier).

De même, sa brillante ascension permet à ses descendants de contracter des alliances avec la haute noblesse.

Sa seigneurie de Chaville devient en quelque sorte le miroir de cette brillante ascension lorsqu'il décide de faire construire un château d'agrément à la place de la maison seigneuriale de ses ancêtres. Ce château est plus rapport avec sa nouvelle position mais reste de proportions modestes et sans ostentation, reflétant en cela le caractère de son propriétaire.

« Le marquis de Dangeau et l'abbé de Chavigny me menèrent en visite chez M. Le Tellier, à ses "délices" de Chaville. ».

Primi Visconti, *Mémoires* (année 1674)

L'édification de son domaine s'étend sur de nombreuses années depuis les travaux de construction du château (vers 1650-1655) jusqu'à la finalisation des jardins et la constitution du grand parc (1679). Entre 1649 et 1678, il acquiert les domaines jouxtant sa seigneurie : seigneurie de l'Hôtel-Dieu, domaine d'Ursine, domaine des Fonds de Morval. Par ses acquisitions successives, il crée un très grand parc de chasse de 600 hectares.

Pour éviter que la route de Paris à la Normandie ne traverse son domaine, il obtient de Louis XIV des lettres patentes permettant de faire dévier cette route à l'extérieur de son parc (1657 et 1678).

À sa mort, son épouse, Elisabeth Turpin, hérite du domaine. Son fils François-Michel Le Tellier (1641-1691), le célèbre marquis de Louvois, en assure la gestion depuis son domaine voisin de Meudon, acquis en 1679.

19 avril 1603	Naissance à Paris
1617	Il hérite de la seigneurie de Chaville à la mort de son père
1624	Il entre au Grand Conseil (juridiction d'exception)
1629	Il épouse Elisabeth Turpin (ca.1607-1698)
1631	Procureur du roi au Châtelet de Paris
1639	Maître des requêtes (proche collaborateur du chancelier de France)
1640	Intendant de justice de l'armée en Piémont puis intendant de justice en Dauphiné
1643	Nommé secrétaire d'état à la Guerre par Louis XIII sur le conseil de Mazarin
1648-1652	Il reste fidèle au roi Louis XIV durant la Fronde
Vers 1650-1655	Début des travaux de construction du château de Chaville
1677	Nommé par Louis XIV chancelier de France et Garde des Sceaux
30 octobre 1685	Mort à Paris

Le travail de restitution

ÉTAPE 1

Partir de la source : les archives

Savoir débusquer les documents, compiler les sources, comparer les informations trouvées est un travail de longue haleine mais néanmoins un préalable impératif à une démarche scientifique et à une restitution basée sur des éléments fiables.

Déjà connus ou inédits, les documents utilisés sont le plus souvent iconographiques (cartes et plans, gravures) mais également manuscrits (par exemple les archives notariales).

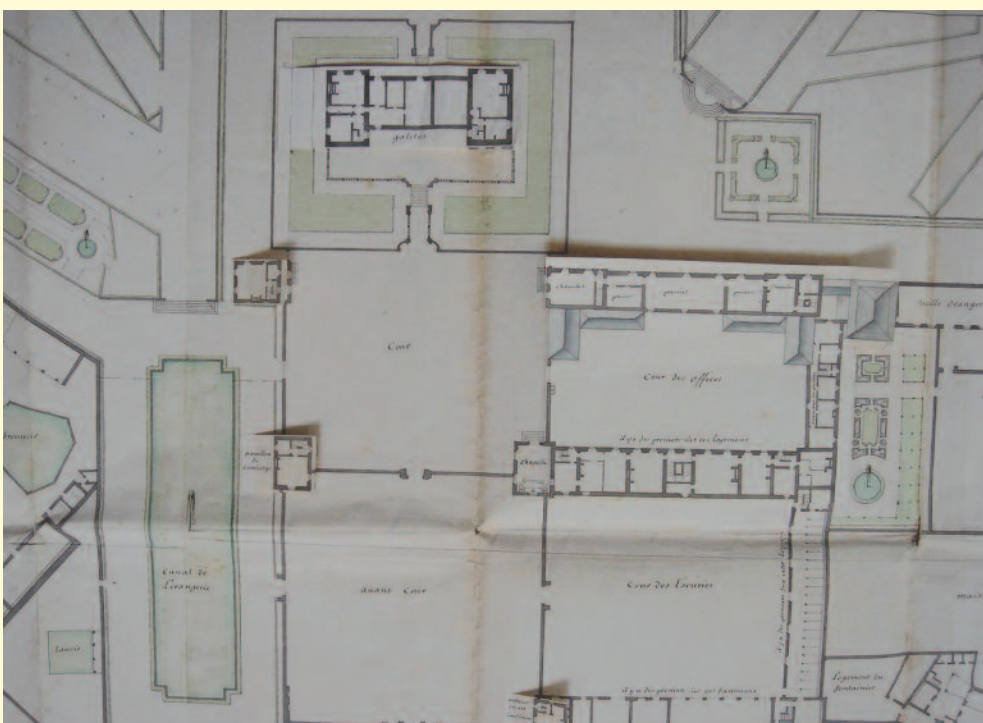
Ils sont conservés dans différentes institutions : des plus évidentes - comme les Archives nationales, les Archives départementales des Yvelines et de l'ancienne Seine-et-Oise, les Archives départementales des Hauts-de-Seine, la Bibliothèque nationale de France, la Bibliothèque Mazarine, la Bibliothèque de l'Institut de France - aux plus éloignées voire surprenantes - la Bibliothèque Méjanes d'Aix-en-Provence ou encore le National Museum de Stockholm. De nouveaux documents restent certainement à découvrir...

« Ce travail de restitution est le fruit d'une démarche scientifique. Il a conduit à recouper l'ensemble des sources et archives - certaines connues, d'autres inédites - et a permis de renouveler l'iconographie du château. »

Franck Devedjian, auteur de la modélisation



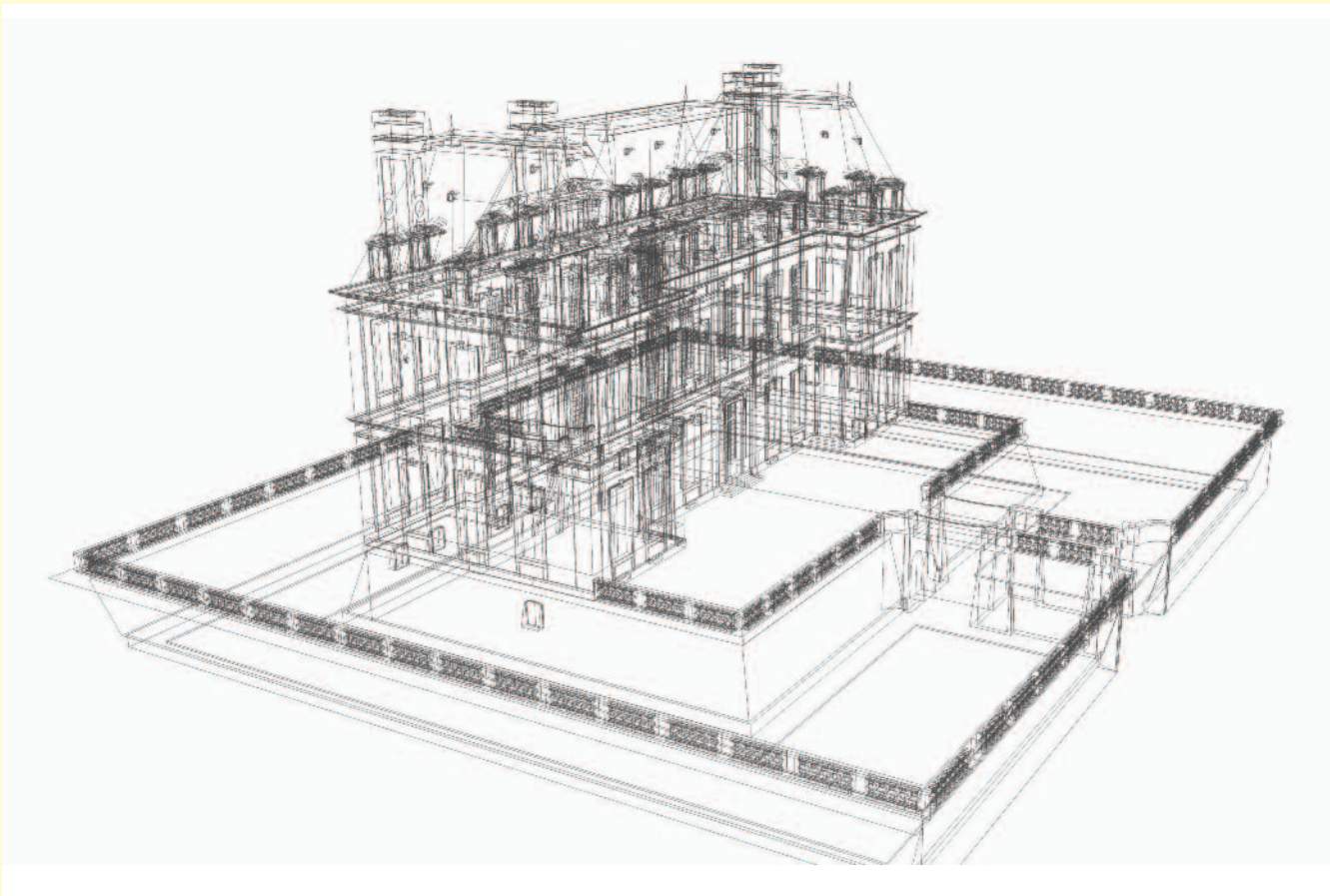
Jusqu'à présent, aucune élévation technique du château n'a été retrouvée. Son aspect est connu par quelques documents dont les gravures des Pérelle (ici Eaux et environs de Chaville, côté jardins), datant de la seconde moitié du XVII^e siècle. Malgré les défauts de ces gravures (perspectives inexactes, vue idéalisée...), ce sont les seuls documents apportant des éléments tangibles sur les élévations, à défaut de nouvelles découvertes
© Collection particulière



Plan général des bâtiments de Chaville, vers 1700 © Archives nationales, O/1/1521

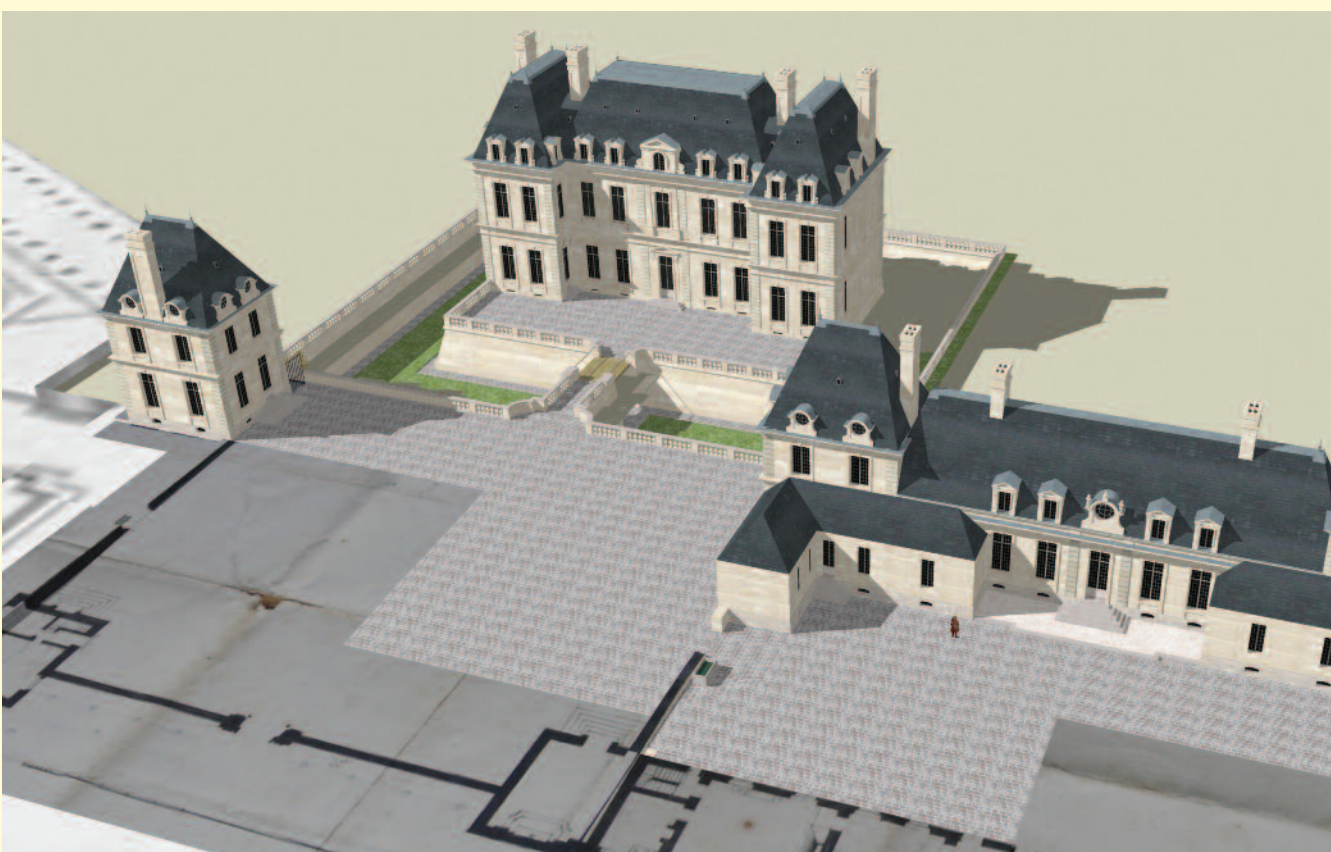
Le travail de restitution

ÉTAPE 2 La modélisation



Le plan du XVII^e siècle conservé aux Archives nationales (Maison du roi O/1/1521) sert de base à l'élévation du château
© Ville de Chaville / Restitution Phidias 3D

Gâce à un logiciel de modélisation d'architecte, dans lequel est intégré le plan d'époque, le château est « élevé ». Un logiciel de retraitement de l'image permet ensuite de traiter les détails et de parfaire les finitions. Il traite notamment la lumière. Pour pallier les zones d'ombre ou les lacunes que la documentation rassemblée ne comble pas, les choix nécessaires sont étayés par une connaissance précise de l'Histoire de l'Art et de l'architecture moderne.



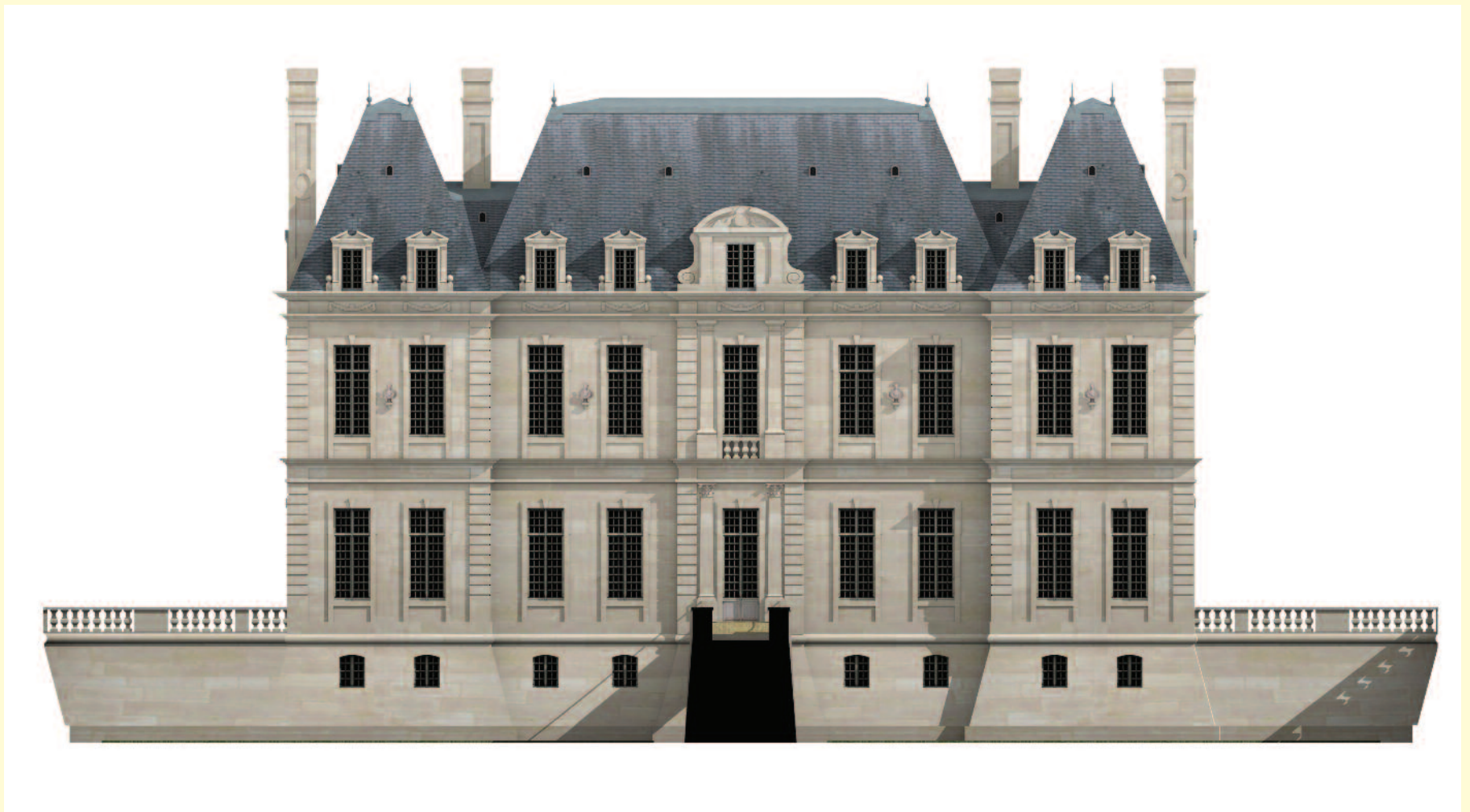
La modélisation filaire est la première phase de l'élévation © Ville de Chaville / Restitution Phidias 3D

« J'ai surmonté l'absence d'élévations techniques des bâtiments en m'aidant des plans et de mes connaissances du XVII^e siècle. J'ai, par exemple, compté le nombre de marches des escaliers pour connaître la hauteur des bâtiments ou calculé la profondeur des fossés à partir des plans des caves. »

Franck Devedjian,
auteur de la modélisation

Le travail de restitution

ÉTAPE 3 La coloration



Étape cruciale, le choix des couleurs parfait l'élévation. Ici, le château du côté des jardins © Ville de Chaville / Restitution Phidias 3D



Le choix des couleurs révèle une grande exigence. A partir d'une base constituée « maison » par des images de monuments de l'époque, les matières et couleurs sont intégrées. Les détails sont importants pour le rendu global de la modélisation : une ombre, des ardoises vieilles sur la toiture...

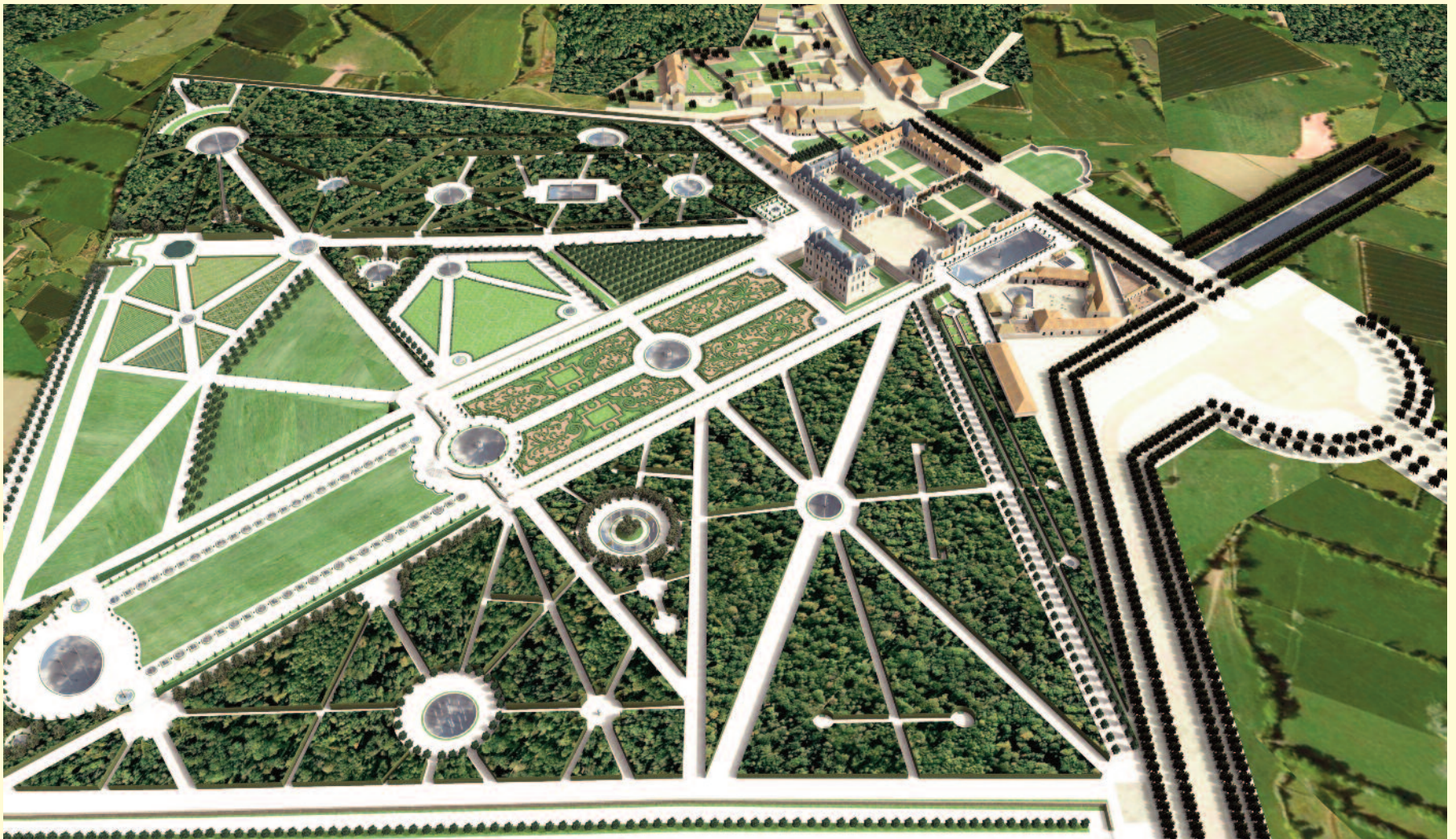
« La modélisation filaire peut être extrêmement soignée, si la coloration n'est pas à la hauteur, le rendu final sera décevant. »

Franck Devedjian, auteur de la modélisation

Le travail de restitution

ÉTAPE 4

La mise en perspective et l'animation



Vue d'ensemble du château et des jardins de Chaville restitués à la fin du règne de Louis XIV. Le village est esquissé © Ville de Chaville / Restitution Phidias 3D



Chaque partie du domaine – château, annexes, communs et surtout les fantastiques jardins à la française – est restituée avec le même souci de précision pour constituer une image 3D de l'ensemble du domaine.

La réalisation de l'animation nécessite un traitement image par image.

« Cette modélisation du château de Chaville est un instantané d'une époque, celle de la fin du règne de Louis XIV, correspondant à l'apogée du domaine et de ses jardins à la française. »

Franck Devedjian, auteur de la modélisation

Le château situé dans le Chaville d'aujourd'hui



© Ville de Chaville / Restitution Phidias 3D



es jardins formaient un pentagone irrégulier de 19 hectares. Ils furent profondément remaniés dans la seconde partie du XVIII^e siècle dans le style anglais. La ligne de chemin de fer de Paris à Versailles par la rive gauche, inaugurée en 1840, les défigurent irrémédiablement. La partie au nord de la ligne de chemin de fer est lotie à partir de 1884 sous le nom de Parc Fourchon, tandis que la partie au sud, le Parc Saint-Paul, est lotie en 1909. L'espace du château et des communs est à présent occupé par les écoles Anatole France et les Iris et la résidence pour jeunes travailleurs.